LA SCÈNE SANGLANTE DE LA CLINIQUE D'ESQUERMES - LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

NOTRE ENQUÊTE A HEM

L'emploi du temps de M. Coudert, à Hem

Des renseignements recueillis à Hem au cours de notre enquête en ce qui concerne M. Coudert, voici ce que nous dit Mmes De Raedt et Macquet.

On voit ici, en haut, à droite, le petit Roger Leplat, qui vient d'être repris par son père.

Mme Leplat qui avait écrit à son père fin décembre était inquiète de ne recevoir aucune nouvelle de son père. Le dimanche 6 janvier à midi elle partait pour la Corrèze. Arrivée à Beaulieu, elle apprit que M. Coudert était parti à Hem. Mme Leplat reprit le train suivant et arriva à Croix dans la nuit de lundi à mardi.

Elle avait pris la précaution avant son retour de télégraphier que les clefs de sa maison étaient chez Madame Macquet. Le père arriva lundi vers 11 heures et chercha où était en garde son petit-fils Roger.

Il alla chercher les clefs chez Madame Macquet et coucha au domicile de Madame Leplat.

Le père et la fille se sont retrouvés mardi matin.

Mme De Raedt nous dit...

M. le docteur Leplat n'est pas allé chercher hier les vêtements, linges et objets personnels du petit Roger qu'il a repris jeudi.

Mme De Raedt a cru devoir ajouter aux déclarations qu'elle nous a faites la veille :

Mme Leplat revenait du cimetière avec son père quand elle est venue à la maison mardi après-midi. Elle pleurait. M. Coudert la consolait. Elle disait : le 30 janvier on doit prononcer mon divorce.

— Si tu n'as plus de maison, viens chez nous.

— Mais non papa, on t'a déjà mis sur la paille et puis je ne peux pas abandonner le cimetière.

Elle ont ensuite commenté la situation de la communauté des époux Leplat et Mme De Raedt leur a entendu dire :

— M. Leplat nous doit 62.000 fr. ....puis encore le terrain sur lequel la maison est bâtie est à lui, la maison est à nous, etc...

L'histoire de la tentative macabre

Les gardes champêtres que nous avons questionnés déclarent qu'il n'existe aucun témoin de la tentative d'ouverture du cercueil d'enfant dont on a parlé précédemment et qui était déposé dans le caveau provisoire. Il est impossible de trouver quelqu'un de nettement affirmatif à ce sujet.

Deux camps

A Hem il existe deux catégories bien déterminées car personne ne demeure indifférent à ce drame.

Ceux qui ont conservé leur estime ou leur sympathie à M. Leplat : ils chargent et accusent Mme Leplat de tous les maux et la jugent sévèrement tout en la taxant de folle.

Ceux qui ont pris pitié pour Mme Leplat et qui l'appellent : une victime, une malheureuse qui n'a jamais perdu sa lucidité.

Il n'y a pas d'impression générale.

FRED.

L'homme qui fit 14 fois le tour de la terre sans quitter la contrée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les Prussiens étaient à peine chassés du pays que « Victor Bomin », à pied, reprenait sa tournée. Son calvaire devait pourtant se prolonger. Il perdit d'abord la bonne vieille compagne de sa vie : ce fut ensuite son fils. La mort de ces êtres chers l'a bien accablé, mais le souvenir laissé par « see » disparus est resté, pour lui, une consolation et un encouragement. Il n'a jamais dit : « Je n'aimerai plus personne », car il serait tombé alors dans une solitude déprimante. « Victor Bomin » a cultivé au contraire les sympathies qui lui restaient et aux côtés de ses voisins immédiats : M. et Mme Bayet, il vit en famille.

S'il n'a pas eu les loisirs d'apprendre à lire et écrire, le « père Victor » sait compter et, sans le secours de personne il tient son ordre, une petite comptabilité... assez compliquée, car plus d'un client opère le crédit.

Quand le soir est tombé, et à l'heure où tout dort déjà dans la campagne silencieuse la brave vieillard rentre au logis « familial » le seul être qui reste en sa demeure, son chien, la bon « Capitaine », l'accueille avec une indicible joie bruyante. Populaire par excellence, intelligent, vif, sobre, de bonne mine et d'humeur joyeuse... Comme son maître, il sait montrer à celui-ci combien il est fidèle et aimant. Jusque très tard dans la soirée, on les entend tous deux : l'un, racontant ses petites histoires personnelles l'autre, aboyant comme pour approuver ce que dit le maître. Au son d'un orchestrion, vieux de 30 ans, ils dansent... comme deux enfants et plus le temps passe, plus le patriarche déclare le vénérable vieillard qui, d'ailleurs, ne manque jamais d'assister aux bals qu'organisent ses concitoyens. Les bals et les enterrements sont sacrés et à chaque cérémonie on est toujours certain de voir le doyen des habitants de Leforest toujours alerte.

Que « Victor Bomin » vive longtemps encore heureux, que la grande médaille du travail — qu'il a plus de deux fois méritée — vienne bientôt orner sa poitrine, ce sont les souhaits que formulent ardemment, ses nombreux amis, auxquels nous nous joignons bien volontiers.

R. LUSSIEZ

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Comment se fait-il qu'ayant connu le rapport nettement défavorable de M. Bonnefon-Craponne, les services que vous dirigez au ministère du Commerce n'aient pas été impressionnés par les arguments invoqués et qu'ils aient pu cependant émettre un avis différent ? »

M. Charmeil répond que, selon lui ce rapport en question était moins défavorable qu'on ne le pensait.

Il a ajouté que si on relisait attentivement ce rapport et celui de M. Serruys, on s'apercevrait qu'à côté de certaines objections, il ressortait que la S. N. I. A. Viscosa apparaissait comme une société puissante, au capital de un milliard de lires, dont les bénéfices réalisés étaient très élevés à l'époque. Aussi ne fut-il pas frappé par les réserves formulées par l'attaché commercial à Rome.

Répondant à des questions posées notamment par M. Mandel, M. Charmeil a affirmé, à plusieurs reprises n'avoir jamais vu M. Oustric.

A PROPOS DE SUBVENTIONS AU JOURNAL « LE POPULAIRE »

Le bruit courant dans les couloirs de la Chambre et du Palais de Justice que le journal « Le Populaire » aurait encaissé des subventions et des mensualités considérables de la banque Bénard frères, aujourd'hui en liquidation et soumise éventuellement à l'enquête parlementaire, M. BLUM donne les explications suivantes dans son journal :

« Arrêtons cette rumeur sans plus tarder.

« Jamais le « Populaire » n'a reçu de la banque Bénard un centime de subventions ou de mensualités quelconques.

« Voici ce qui est vrai, et ceci seulement.

« MM. Marcel et Georges Bénard ont participé, à concurrence de vingt-cinq mille francs, au début de 1921, c'est-à-dire il y a dix ans au fonds que l'on réunit, pour compléter le capital initial du « Populaire » — capital depuis longtemps dévoré d'ailleurs et renouvelé à plusieurs reprises par les dons de nos militants.

« Un point, c'est tout. »

La désignation d'un séquestre dans l'affaire « Holfra »

La banque Oustric, en couverture d'opérations d'escompte ou de reports, avait remis à plusieurs agents de change, coulissiers et banquiers dont la banque de France, 200.000 titres, faisant partie du portefeuille de la Holfra. M. Piolon, administrateur judiciaire de la Holfra, demandait au Président du Tribunal de Commerce, agissant comme juge des référés, de nommer un séquestre chargé de conserver ces titres. Les agents de change, coulissiers et banquiers, représentés par Mes de Molène, Doubiet, Justal, Rosenthal et Ammlineau, s'élevaient contre cette prétention, soutenant que les règles de la couverture donnaient au banquier le droit absolu de réaliser ses gages en cas de défaillance du débiteur. Le juge statuera prochainement.

L'ESCADRILLE ITALIENNE QUITTERA BAHIA LE 15 JANVIER

Le départ des aviateurs italiens pour Bahia a été ajourné au 15 janvier, par suite du décès de M. Antonio Montez, ancien président de l'Etat de Bahia.

L'évêque de Natal a célébré sur la place du port une messe à la mémoire de l'aviateur Del Prète, en présence du général Balbo. Le ministre italien de l'aéronautique a inauguré ensuite la colonne romaine du Capitole, offerte par M. Mussolini à la ville de Natal. Sur la base de la colonne un épigraphe rappelle le vol accompli en une étape par les aviateurs Ferrarin et Del Prète. Un autre épigraphe rappelle l'inauguration faite par le général Balbo, venu avec une escadrille entière, d'Italie au Brésil, pour consolider les liens de fraternité des peuples latins.

Le général Balbo, très ému, a rappelé le vol historique de Ferrarin et Del Prète, l'uniéant à la montée de l'Italie fasciste, dont les entreprises océaniques sont l'expression. Enfin, le général Balbo a déposé une couronne au monument du pionnier de l'aéronautique Severon et a prononcé un discours.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'Honneur, au titre du ministère des finances : MM. Tartar, sous-directeur des douanes de Dunkerque ; Marthe, inspecteur principal des Douanes de Valenciennes ; Desreumaux, directeur des Contributions directes du Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer.

M. TARTAR, SOUS-DIRECTEUR DES DOUANES A DUNKERQUE NOMMÉ CHEVALIER

M. Tartar, sous-directeur des douanes à Dunkerque, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur, est né à Saint-Omer le 19 janvier 1879. Il compte 33 ans de services dans les douanes.

Dans les ports de Boulogne, du Havre, il occupa, jadis, d'importantes fonctions, puis fut nommé inspecteur principal à la direction des douanes de Mulhouse.

Dans cette dernière ville où il demeura quatre ans, il fut placé sous les ordres de M. Neuroy, son directeur actuel.

Très actif dans un service qui est important surtout au port de Dunkerque, M. Tartar est arrivé dans le grande cité maritime le 1er juin 1926, pour y occuper le poste de sous-directeur. M. Tartar s'est révélé, depuis, un chef très apprécié, et dont les initiatives ont été des plus nombreuses. Ses qualités sont très grandes et cette distinction dont il vient d'être l'objet ne pouvait mieux le récompenser.

M. MARTHE, INSPECTEUR PRINCIPAL DES DOUANES A VALENCIENNES NOMMÉ CHEVALIER

M. Eugène-Joseph Marthe, inspecteur principal des Douanes à Valenciennes, nommé chevalier de la Légion d'Honneur, est né en mars 1883, dans le département de la Meuse.

Il débuta dans l'Administration des Douanes comme surnuméraire, en 1901 ; receveur à Charleville ; contrôleur à Nancy ; rédacteur à l'Administration centrale ; vérificateur à Valenciennes et à Paris ; inspecteur à Rouen et à Strasbourg ; inspecteur principal à Maubeuge. M. Marthe fut nommé en le même qualité à Valenciennes, le 1er juillet 1930, succédant à M. Delory, nommé receveur principal des Douanes à Boulogne-sur-Mer. M. Marthe fit la campagne 1914-1918 comme officier, blessé, cité, il est titulaire de la croix de guerre.

Le nouveau légionnaire, qui fit de brillantes études, est très apprécié par ses chefs, et jouit de l'estime de ses subordonnés.

La haute distinction qui vient de lui être décernée sera vivement appréciée dans tous les milieux de l'administration.

DEVANT LE CERCUEIL DU MARÉCHAL JOFFRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une manifestation à Verdun

La municipalité de Verdun a organisé hier une manifestation en l'honneur du maréchal Joffre. Vers 10 h., les enfants des écoles, précédés de M. Schlettler, député-maire de Verdun et de la Musique du 150e d'infanterie, se sont rendus en cortège au monument à la Victoire et au Soldat de Verdun. M. Maire, inspecteur primaire, a fait le panégyrique du maréchal Joffre.

Des services funèbres à Rome, Smyrne, Varsovie et Sofia

A l'église nationale Saint-Louis, à Rome, un imposant service funèbre a été célébré par le recteur, Mgr Boudinhom, à la mémoire du maréchal Joffre. Autour des deux ambassadeurs, se groupait la colonie française au grand complet.

De son côté, la colonie française de Smyrne, ayant à sa tête le consul général, M. Laffon, accompagné du personnel du consulat, a fait célébrer à la paroisse française Saint-Polycarpe, un service funèbre à la mémoire du maréchal Joffre.

A Varsovie, un service funèbre a été organisé dans l'église Sainte-Croix par les missions militaires françaises. Dans l'assistance on remarquait le général Denain, chef de la mission militaire française en Pologne ; le capitaine de vaisseau Cellier, chef de la mission navale ; tous les officiers, accompagnés de leurs familles, l'ambassadeur et Mme Laroche, etc.

En l'église catholique de Sofia, une messe de requiem a été célébrée, à laquelle assistaient M. Cambon, ministre de la légation.

LE PROCÈS EN DIFFAMATION INTENTÉ AU CHAUFFEUR BAJOT PAR M. LÉON DAUDET

Hier après-midi, devant la 12e Chambre correctionnelle revenait le procès en diffamation intenté par M. Léon Daudet au chauffeur Bajot, au sujet de la lettre ouverte publiée par celui-ci, lettre qui se rapportait à la mort du jeune Philippe Daudet. La 12e Chambre était, hier après-midi, présidée par M. Dioneidon. Or, il y a quelques jours, M. Léon Daudet apprit que M. Dioneidon avait, au cours d'un repas intime, fait connaître son opinion au sujet du procès qu'il allait avoir à juger. Cette opinion n'étant pas favorable à M. Léon Daudet, celui-ci déposa au début de l'ouverture de l'audience de la 12e Chambre un acte demandant la récusation du président Dioneidon pour « inimitié capitale » en conséquence, l'affaire a été renvoyée au 4 février prochain devant l'autre section de la 12e Chambre correctionnelle que présidera M. Audièvre.

L'ENLEVEMENT DE GEORGES CARPENTIER ET DE LITA GREY

Voici quelques détails sur les circonstances qui ont accompagné l'enlèvement dont nous avons parlé du champion de boxe Carpentier, à New-York, par des bandits.

Jeudi soir, Carpentier et Lita Grey sortaient du Franklin Theater, dans le quartier de Bronx, où leurs noms vont bientôt tenir l'affiche. Au moment où ils prenaient place dans l'auto de Lita Grey, quatre bandits sautèrent dans la voiture, l'un à côté du chauffeur auquel il donne l'ordre de démarrer en lui appliquant la bouche d'un revolver sur le tempe. Le chauffeur s'exécuta. Pendant que la voiture roulait à allure modérée, dans une des artères les plus passantes de la ville, les trois individus qui se trouvaient à l'intérieur soulageaient sans cérémonie Lita Grey de ses bijoux : bagues, épingle de cravate, ainsi que de sa montre, non sans l'avoir prévenu qu'il était inutile, sous peine de recevoir « une dangereuse indigestion de projectiles », d'essayer de leur donner une exhibition de pugilisme.

Leur butin dans leur poche, les bandits firent descendre les deux acteurs et le chauffeur de sa voiture et poursuivirent tranquillement leur route dans l'auto, sans être inquiétés.

Pendant que Lita Grey et Carpentier regagnaient leur hôtel en taxi, le chauffeur se rendait au poste de police le plus proche pour déposer une plainte et donner le signalement des gangsters.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 10 janvier 1931
Soleil : Lever à 7 h. 45 ; coucher à 16 h. 12.
Lune : Coucher à 10 h. 55.
Aujourd'hui : Saint-Guillaume. Demain : Sainte-Hortense.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 9 janvier 1931, à 10 heures :
Baromètre : 766 mil. 1 - baisse depuis : veille à 18 heures : 4 mil. 7.
Thermomètre : Fronde 0.0 ; minima : — 0.4 ; maxima : + 0.8.
Etat hygrométrique : 94 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : nonties ; Direction du vent : Sud-Est ; Force : modérée ; Direction des nuages : sans d'observation ; Etat du Ciel : couvert.
Temps probable pour aujourd'hui : froid, brumeux.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Bassin Nord. — Temps médiocre, ciel nuageux se couvrant par le Nord-Ouest avec pluie ou neige ; vent variable Nord-Ouest dominant à 6 m. ; minimum de température sans changement sur la nuit précédente.

DEUIL. — Nous apprenons la mort de Mme veuve Alexandre Leroux, survenue le 7 janvier 1931, au domicile de ses enfants, à Bellevue S.-et-O.

Mme Alexandre Leroux était la mère de M. Théo Leroux, Officier de la Légion d'Honneur, inspecteur général de l'Agriculture.

Nous présentons à M. Théo Leroux, ainsi qu'aux membres de sa famille, nos très sympathiques condoléances.

— On annonce la mort survenue vendredi, en son domicile à Paris, 192, rue Vaugirard, de M. Paul Theunissen, statuaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, né à Anzin en 1873, professeur de l'Ecole Turgot. Auteur de nombreux bustes et œuvres d'art, dont le buste de M. Mathieu, à Lourches, Jeanne d'Arc à Anzin et le médaillon de son frère Cornelis, exposé à la mairie d'Anzin, il était président de l'Union Valenciennoise à Paris, il collabora avec son frère Cornelis pour l'exécution du monument de la défense à Saint-Quentin, monument qui fut du reste détruit par les Allemands. Depuis deux ans il était très affecté de la perte de son fils en Algérie. Ses funérailles auront lieu à Paris, lundi à 9 heures, dans la plus stricte intimité.

NAISSANCE. — On annonce de Marpent la naissance de Thérèse-Marie-Marcelle Godebille, fille de Mme et M. André Godebille.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LE CANAL DE ROUBAIX

SON HISTOIRE

— I —

Le Canal de Roubaix, qui contribue pour une part importante à l'intense vie active de notre agglomération, en amenant chaque jour à nos usines les matières premières nécessaires à la fabrique, et surtout les charbons provenant de l'important bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, a une histoire qui vaut la peine d'être publiée ici.

En effet, si nos deux grandes villes prirent au siècle dernier une extension si considérable elles la doivent en partie au canal. Peu pourtant ont une idée exacte de cette voie d'eau, des prodiges d'énergie, qu'il fallut pour la réaliser, à ceux qui avaient songé de la créer.

Des difficultés surgirent de tous côtés provoquées par l'Etat, le département et surtout par les mauvaises volontés. Des questions internationales durent être résolues. Il fallut que les hommes énergiques, ne se tenant jamais pour battus, remontant le courant quand un nouvel échec se présentait, fussent décidés à atteindre, quel qu'en soit le prix, le but qu'ils s'étaient proposé.

Ils furent pourtant sur le point d'être vaincus, devant les difficultés d'un ordre physique, quand ils s'aperçurent que le parcours qu'ils avaient choisi était irréalisable par suite de la nature du terrain.

Mais à ce moment, l'Etat avait compris l'utilité du projet, et il prenait, lui-même, la charge de terminer les travaux en faisant un autre tracé.

C'est à cet heureux contre temps que nous devons le large boulevard Gambetta, la superbe Avenue de Paris, et le non moins magnifique Parc Barbieux.

LA CRÉATION

Au début du siècle dernier, devant les progrès sans cesse grandissants de l'industrie de notre agglomération, on entrevit les services que pourraient rendre une voie d'eau reliant le canal de la Deûle à l'Escaut en passant par Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

Cette voie d'eau mettant ces villes en relation avec les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais ainsi qu'avec les ports de la mer du Nord, les matières premières destinées à la fabrication et les charbons pourraient être amenés à pied d'œuvre dans des conditions beaucoup meilleures qu'auparavant.

Cette question intéressa vivement l'administration municipale alors dirigée par M. Roussel-Grimonprez et des débats furent engagés au Conseil municipal.

L'idée, d'ailleurs, n'était pas neuve et Vauban avait jadis prévu la création d'un canal de jonction entre l'Escaut et la Deûle, elle devait trouver un grand partisan en la personne de M. Rémusat, alors préfet du Nord, qui proposa même un plan

PHASES ACTIVES

Le plan proposé par M. Rémusat était le suivant :

1° Canalisation de la Marque jusqu'à Croix, et même jusqu'à Hem ;

2° Prolongement de ce canal à travers la montagne de Croix jusque dans Roubaix, Wattrelos et Tourcoing, en faisant une emprise d'eau à Hem pour la porter par une rigole vers Roubaix ou Wattrelos ;

3° Perfectionnement de cette navigation en jetant la Deûle dans le lief le plus haut par une rigole artificielle.

Les pourparlers commencèrent pour déterminer à qui incomberaient les frais de la construction. Le Conseil général du Nord prit l'engagement d'y contribuer pour une somme de 10.000 francs pendant 25 ans.

Notre ville aurait assuré une part de 20.000 francs pendant 20 ans, à condition que Tourcoing assuma également une charge.

Mais réuni le 3 octobre 1822 le Conseil municipal de Tourcoing refusa positivement de prendre une part quelconque aux travaux.

LES TRAVAUX

Néanmoins, ceux-ci ne devaient pas tarder à être entrepris et le 8 juin 1825 ils étaient concédés à M. Bouvier-Brame, mandataire d'une Compagnie exécutant à ses risques et périls.

Le véritable projet était la construction d'un canal de la Deûle à l'Escaut, par la canalisation de la Marque et de l'Espierre. Mais si on se rapporte à une adjudication approuvée par ordonnance royale du 30 novembre 1825, le plan était ainsi conçu :

« 1° Canalisation de la Marque depuis la Basse-Deûle à Marquette, jusqu'à Pont-à-Tressin, sur la route de Lille à Tournai ;

2° L'ouverture à travers champs d'un embranchement depuis la Marque à Croix jusqu'à l'extrémité de Roubaix au Pont du Galon d'eau. »

Ceci masquait l'intention réelle, car on voulait laisser aux Pays-Bas le soin de construire la partie allant de l'Escaut à la frontière.

PREMIERES INAUGURATIONS

Bientôt les cérémonies officielles avaient lieu et le 8 septembre 1827 le roi Charles X venait à Lille pour la première pierre de l'écluse de Marquette.

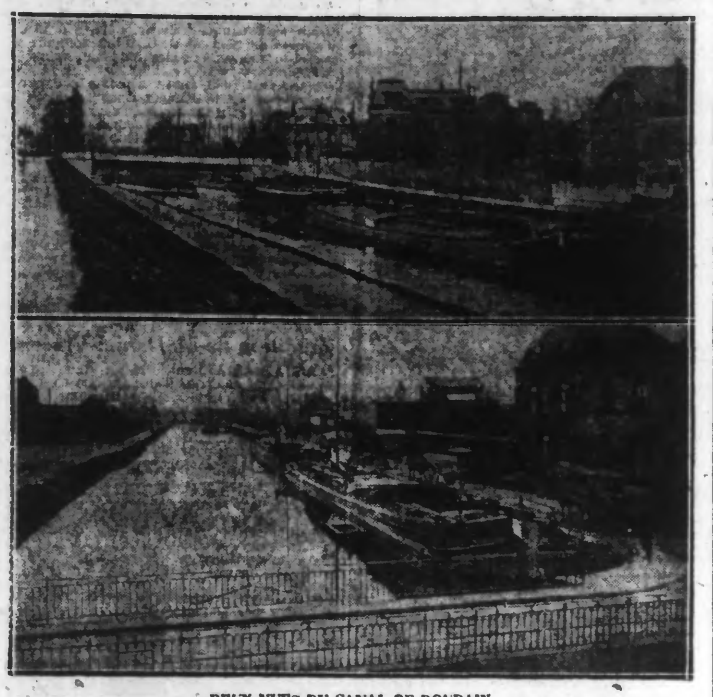

DEUX VUES DU CANAL DE ROUBAIX

EN HAUT : Un endroit pittoresque, le Pont de la République. — EN BAS : Un coin mort, le Pont de la Vigne.

Peu de temps plus tard, la même inauguration avait lieu au Pont de la Brasserie, mais présidée cette fois par M. Boyeval-Roussel, maire.

Les travaux furent menés rondement. D'abord la canalisation de la Marque jusqu'à Croix, et l'ouverture d'un embranchement sur Roubaix. Ensuite l'entrepreneur avait commencé ses travaux de Roubaix à la frontière, sans autorisation, et en 1831 il ne demandait plus que deux ans pour assurer la jonction de l'Escaut.

A ce moment Léopold et Louis-Philippe se rencontrèrent à Lille, et s'entendirent au sujet du canal. Tout semblait marcher à merveille quand le Conseil général du Nord vint mettre son opposition au projet.

C'est alors que M. Mimerel, président de la Chambre consultative et du Conseil des Prud'hommes, défendit avec une ardeur nouvelle le canal qui risquait de tomber « à l'eau ».

Le ministre des Travaux publics vint à Roubaix sur ces entrefaites, et une enquête qui ordonna proclama l'utilité des travaux.

LE PREMIER BATEAU

Les travaux jusqu'à la frontière belge furent bientôt terminés et en 1843 arrivait à Roubaix le premier bateau. Il était destiné à M. Jonville-Sapin, marchand de charbons, et était suivi de huit autres péniches apportant des marchandises à divers industriels roubaisiens.

Ce fut l'occasion de grandes fêtes. Distribution de charbon aux pauvres inscrits au Bureau de Bienfaisance. Banquet servi à l'Hôtel de Ville et bal à l'Union. J. D.

(A suivre).

Peu de temps plus tard, la même inauguration avait lieu au Pont de la Brasserie, mais présidée cette fois par M. Boyeval-Roussel, maire.

Les travaux furent menés rondement. D'abord la canalisation de la Marque jusqu'à Croix, et l'ouverture d'un embranchement sur Roubaix. Ensuite l'entrepreneur avait commencé ses travaux de Roubaix à la frontière, sans autorisation, et en 1831 il ne demandait plus que deux ans pour assurer la jonction de l'Escaut.

A ce moment Léopold et Louis-Philippe se rencontrèrent à Lille, et s'entendirent au sujet du canal. Tout semblait marcher à merveille quand le Conseil général du Nord vint mettre son opposition au projet.

C'est alors que M. Mimerel, président de la Chambre consultative et du Conseil des Prud'hommes, défendit avec une ardeur nouvelle le canal qui risquait de tomber « à l'eau ».

Le ministre des Travaux publics vint à Roubaix sur ces entrefaites, et une enquête qui ordonna proclama l'utilité des travaux.

LE PREMIER BATEAU

Les travaux jusqu'à la frontière belge furent bientôt terminés et en 1843 arrivait à Roubaix le premier bateau. Il était destiné à M. Jonville-Sapin, marchand de charbons, et était suivi de huit autres péniches apportant des marchandises à divers industriels roubaisiens.

Ce fut l'occasion de grandes fêtes. Distribution de charbon aux pauvres inscrits au Bureau de Bienfaisance. Banquet servi à l'Hôtel de Ville et bal à l'Union. J. D. (A suivre).

Oui! le chocolat est un reconstituant idéal

Mais... le chocolat DELESPAUL-HAVEZ est le fortifiant par excellence et la friandise des gourmets

Mangez, croquez... du CORONA

RADIO-ETMA

Etablissements A. MARC ANDIER

11, Rue Saint-Pierre Saint Paul et 55, Rue Léon-Gambetta

Ses Postes Récepteurs sur secteur
Ses Postes Secteur 5 lampes à 2.200 fr.
Ses Chargeurs d'accus
Ses Alimentations Secteur
Ses Moteurs Point Bleu, etc., pr diffuseurs
Ses Membranes pour diffuseurs
Ses plans de Montages
Ses Pièces Détachées pour T.S.F.
et tout l'appareillage électrique.

DEPOSITAIRES :
A La Madeleine : QUICLET, 46, r. Fontaine
A Tourcoing : SERRURE, 79, r. du Haze
A Roubaix : BAELEN, 40, r. Solférino

RADIO-ETMA ne vend que du matériel éprouvé et garanti

L'AMÉLIORATION DES GARES DE ROUBAIX ET DE ROUBAIX-WATTRELOS

Voici d'après le « Journal Officiel » les rapports et décrets qui ont été présentés et votés à cet effet :

Le ministère des Travaux publics a présenté à la signature du président de la République un rapport de déclaration d'urgence des travaux à la gare de Roubaix et de Roubaix-Wattrelos. Voici le texte de ce rapport :

« Un décret, en date du 4 décembre 1930, a déclaré urgents les travaux définis au projet approuvé par une décision ministérielle du 13 juin 1930, à exécuter sur la ville de Roubaix, pour l'amélioration des gares de Roubaix et de Roubaix-Wattrelos et leurs abords.

« La décision du 13 juin 1930 avait approuvé les travaux dont il s'agit sous réserve, notamment, des enquêtes de commodo et incommodo à ouvrir sur le projet, ainsi que des avis des services intéressés.

« Cette approbation a été rendue définitive par une décision du 1er août 1930, en ce qui concerne les travaux de remplacement par un passage supérieur du passage à niveau du boulevard Beaurepaire à Roubaix (P. N. N° 156, kil. 271.605 de la ligne de Somain à Roubaix et à Tourcoing).

« Il est nécessaire de préciser que ces divers travaux, seuls approuvés définitivement, sont l'objet d'une déclaration d'urgence.

« J'ai, en conséquence, l'honneur de vous proposer de vouloir bien revêtir de votre signature le décret suivant, qui annule le décret du 4 décembre 1930 et déclare urgents les travaux de suppression du P. N. du boulevard Beaurepaire à Roubaix. »

Ci-dessous l'ordre des travaux :

1° Roubaix-Wattrelos. — Création d'une voie-mère d'embranchements avec établissement d'un gare annexe de débord ;

2° Remplacement, par un P. S., du P. N. du boulevard Beaurepaire (P.N. N° 156, kil. 271.605 de la ligne de Somain à Roubaix et à Tourcoing) ;

3° Remplacement, par un P. S., du P. N. de la rue de Cartigny, dit du Crétinier (P. N. N° 157, kil. 273.070 de la ligne de Somain à Roubaix et à Tourcoing) ;

4° Remplacement, par un P. I., du P. N. du boulevard d'Halluin (P. N. N° 7, kil. 10.583 de la ligne Paris à la frontière de Belgique par Lille et par Valenciennes) ;

5° Roubaix-Ville. — Construction d'une halle de Douane ;

6° Gare annexe de l'Allumette. — Remplacement, par du pavage de l'empierrement des cours de débord.

Et le décret signé par président de la République.

Art. 1er. — Sont déclarés urgents les travaux définis au projet d'amélioration des gares de Roubaix, de Roubaix-Wattrelos et de leurs abords, qui ont été approuvés par la décision ministérielle du 1er août 1930, à exécuter sur la commune de Roubaix, relatifs à la construction d'un passage supérieur au remplacement du passage à niveau de Beaurepaire (P. N. N° 156, kil. 271+605 de la ligne de Somain à Roubaix et à Tourcoing).

Art. 2. — Est rapporté le décret du 4 décembre 1930, qui a déclaré urgents les travaux à exécuter sur la commune de Roubaix en vue de l'amélioration des gares de Roubaix, de Roubaix-Wattrelos ainsi que de leurs abords, pris en considération par la décision ministérielle du 13 juin 1930.

FOURRURES "Au Léopard"

21, Grande-Rue, ROUBAIX. — Tél. 26-76

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1868

AUTO CONTRE MOTO

Un grave accident a été évité hier, après-midi, vers 14 h. 10, place de la Liberté, grâce au sang-froid dont fit preuve un motocycliste.

Une automobile conduite par M. Georges Perck, 28 ans, voyageur, demeurant 6, rue Léon-Allart, arrivant de la Grande-Rue, débouchait place de la Liberté. Afin de prendre la direction de la rue de Lannoy, le conducteur vira à gauche, sans prendre la précaution d'observer les prescriptions du règlement de police municipal interdisant de traverser la place où de nombreuses voitures automobiles se trouvent toujours en stationnement.

Croyant pouvoir passer entre deux autos se trouvant à l'arrêt, il continua sa route mais, le champ de visibilité étant très réduit, il ne pouvait apercevoir ce qui arrivait vers la droite ou la gauche.

Soudain, en arrivant à hauteur des deux voitures, M. Perck vit venir une motocyclette dans sa direction. Il bloqua aussitôt ses freins mais, hélas, trop tard pour éviter la collision. Le motocycliste, M. André Guenix, 22 ans, demeurant rue Notre-Dame-des-Victoires, prévoyant l'accident, eut la présence d'esprit de sauter de sa machine. C'est grâce à cette manœuvre qu'il ne fut pas touché. Tandis qu'il faisait ce bond, la motocyclette était prise par le milieu par l'avant de l'auto et fortement coincée entre la chaussée et les roues avant.

Néanmoins, le geste de M. Guenix lui fut préjudiciable car, dans son brusque mouvement, son genou droit porta violemment contre le guidon de sa machine, ce qui provoqua une assez forte contusion. Le blessé a été pansé à la pharmacie Dhellemmes, Grande-Rue.

Me Gaillard, huissier à Roubaix, a constaté les dégâts occasionnés aux véhicules. La moto a fortement souffert de cette collision, par contre l'automobile a eu son aile gauche légèrement détériorée.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités de cet accident.

CONFECTIONS POUR DAMES

GEORGETTE, 6, rue de l'Epeule, ROUBAIX

FEUILLETON DU 10 JANVIER 1931. — N° 68

LE RAVISSEUR

PAR MARC DE GASTYNE

— Oui, dit la vieille fille aussi sourdement.

Mais c'est épouvantable !

Elle demanda :

— Mais pourquoi n'avoir pas pris des précautions puisque tu soupçonnais le crime ?

Pourquoi n'avoir pas fui cette misérable ?

— L'idée ne m'en est venue que lorsque je l'eus surpris avec son amant.

Et il était trop tard.

Il était évident que n'ayant plus rien à attendre de moi qu'elle n'aime pas, qu'elle n'a sans doute jamais aimé, qui elle méprise et ne puis plus être pour elle qu'un embarras, elle ne devait voir qu'un désir, se débarrasser de l'obstacle que j'étais devenu

Et elle a songé à me faire disparaître, avec la complicité sans doute de l'être qu'elle a perverti et qu'elle tient en laisse comme elle m'a tenu moi-même si longtemps.

Ah ! si tu savais combien l'amour de cette femme est terrible !

Et quel abîme de perfidies elle cache en son sein... derrière la candeur de ses yeux, car elle sait prendre par moments, la misérable, des yeux candides de jeune fille.

— Ah ! s'écria Mlle de la Ferrandière, épouvantée, je l'ai toujours détestée... j'ai toujours eu peur d'elle pour toi, mon pauvre frère, mais maintenant elle va me causer une telle horreur...

— Il faudra, dit le malade, surmonter ton horreur

— Le pourrai-je ?

— Il le faut.

Il faut que le secret de ce crime reste à jamais enseveli.

J'ai fait maintenant le sacrifice de ma vie.

Je ne regrette plus rien.

Je paie chèrement quelques heures de joie qui n'ont jamais été sans amertume, car je n'ai jamais eu la certitude de son amour.

— Mais, s'écria la sœur éplorée, je ne veux pas que tu meures !

Je ne veux pas te perdre !

— Rien ne pourrait maintenant m'arracher à la mort

Je sens trop bien que ma dernière heure est venue.

— Pourtant, en prévenant le médecin, sans lui écrire, l'envoyer chercher.

Je ne veux pas que tu meures !

Le baron secoua la tête.

— Il n'y a pas de remède à mon mal.

— Mais c'est abominable !

— Je t'en prie, dit le malade, calme-toi. Je suis résigné, moi.

Accepte le sort comme je l'accepte.

— Mais je ne le puis pas, s'écria la vieille fille.

Je n'ai pas ton énergie.

Tu sais le seul être que j'aime avec ton fils.

Et te voir partir ainsi par le crime de deux scélérats.

Ah ! j'aurais préféré ne rien savoir !

Elle se laissa tomber sur un siège et éclata en sanglots bruyants, désordonnés.

Sa douleur était effrayante.

A la souffrance que lui causait la mort d'un frère bien-aimé, que celui-ci lui annonçait comme certaine et prochaine, s'ajoutait l'abominable torture de savoir que ce frère mourait victime d'un forfait monstrueux.

Et c'était trop pour la malheureuse fille. Toute son énergie s'écroulait.

Elle ne pouvait pas regarder sans fondre en larmes ce visage qu'elle trouvait si défiguré, si changé, et qui contenait déjà en ses ombres des traces de la mort qui venait.

Elle murmura en tendant le poing.

— Et ne pouvoir rien contre ces misérables !

Ah ! oui, répétait-elle, j'aurais préféré ne rien savoir !

Le baron attendit que cette crise fût un peu calmée, puis redressant la tête de sa sœur.

— Je vais t'apprendre, lui dit-il, pourquoi je t'ai dénoncé ce crime.

C'est encore pour mon fils.

Je ne veux pas qu'il tombe entre les mains de cette femme.

Je veux, quand je n'y serai plus, qu'il reste avec toi, et que toi seule prennes soin de lui.

Et si cette femme, malgré ma volonté formellement exprimée dans le testament que j'ai là, voulait te l'enlever alors, mais alors seulement je t'autorise à tout lui dire, à lui montrer l'analyse du poison que l'on m'a remise et qui sera une preuve du crime.

Et si, malgré tout, elle persistait dans sa résolution, eh bien, pour lui arracher son fils tu pourras bien révéler aux magistrats son infamie.

Mais il suffira de l'en menacer.

Et elle te laissera l'enfant qu'elle n'aime pas.

Le malade s'arrêta.

Il semblait épuisé par les efforts qu'il avait faits au cours de cette longue conversation.

Sa tête retomba sur son oreiller et sa sœur eut un instant de frayeur.

Elle crut qu'il venait de trépasser.

Et elle se pencha sur lui avec une expression terrifiée.

Mais il n'avait pas perdu connaissance.

Il souriait.

Et il dit d'une voix paisible :

Tu as bien compris le sentiment qui me fait agir ?

Elle inclina la tête en signe d'acquiescement.

Elle était incapable de parler.

Il dit encore :

— Et tu feras bien tout ce que je t'ai dit ?

Elle répondit de la même façon.

Elle était aussi à bout de forces.

— Tu me le jures ?

— Je te le jure.

— Sur la tête de mon fils ?

— Sur la tête de ton fils !

Il sembla se calmer tout à fait.

Son visage prit une expression lumineuse.

Et il dit :

— Maintenant, je mourrai satisfait !

Va me chercher mon fils pour que je l'embrasse pour le temps où je serai séparé de lui.

Elle se leva péniblement.

Et droite, chancelante, brisée par l'émotion et la douleur, elle sortit de la chambre.

XI

C'est au cours de la nuit qui suivit cette journée que le baron était mort de la façon que l'on sait.

On comprend maintenant l'effet que devait produire sur Mlle de la Ferrandière, la pens